



HAL
open science

Relativiser ses intérêts pour prendre en compte les parties prenantes des risques

Jérémy Eydieux, Stéphanie Tillement, Benoît Journé

► To cite this version:

Jérémy Eydieux, Stéphanie Tillement, Benoît Journé. Relativiser ses intérêts pour prendre en compte les parties prenantes des risques. 3ème Conférence Internationale AGORAS, Gouverner les risques par-delà le temps et les frontières, Oct 2019, Nantes, France. hal-02421272

HAL Id: hal-02421272

<https://hal.science/hal-02421272>

Submitted on 20 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Relativiser ses intérêts pour prendre en compte les parties prenantes des risques

Jérémy Eydieux (Grenoble INP, CERAG)

Stéphanie Tillement (IMT Atlantique, LEMNA)

Benoît Journé (IAE Nantes, LEMNA)

Résumé

Dans les industries à risques, la gestion des parties prenantes des risques (travailleurs, populations...) est considérée comme une contribution de la gouvernance des risques à la fiabilité organisationnelle (Perrow, 1999). Dans le champ de la gestion des parties prenantes, les approches pragmatistes soulignent l'importance de la manière d'animer le dialogue, mais sans explorer la manière dont chacun met en suspens une partie de ses intérêts.

Nous visons les questions suivantes : Comment des acteurs contribuant à une relation contrôleur/contrôlé mettent-ils en suspens leurs intérêts ? Pour prendre en compte quelles parties prenantes (travailleurs, populations...) ? Nous étudions un cas d'évaluation d'une démonstration de sûreté par l'IRSN de 2010 à 2011. Nous avons procédé à une collecte de documents complétée d'entretiens, et avons analysé le corpus à l'aide du logiciel Cytoscape pour répertorier et analyser les relations entre textes.

Nos résultats montrent que la relativisation du récit que les acteurs font de leur activité est plus utile pour gérer les relations inter-organisationnelles, et la relativisation de l'hypothèse que l'existence d'organisations de contrôle et d'expertise va de soi est plus utilisée pour les relations intra-organisationnelles.

Mots clés

Gouvernance des risques, Frontières, Gestion des parties prenantes, Pragmatisme

Introduction

La catastrophe nucléaire de Fukushima Daiichi a inspiré de nombreux travaux de recherche en gouvernance des risques. Elle se distingue des précédentes pour les facteurs inter-organisationnels ayant aggravé l'accident, le transformant en catastrophe. La catastrophe de Fukushima est moins connue pour avoir été en partie causée par une gestion défaillante de l'indépendance de la relation contrôleur/contrôlé (Kushida, 2014 ; Marsden, 2019), ayant conduit à une "capture" du contrôleur par l'industriel (Rolina, 2010). La capture se matérialisant par une série de falsifications de Tepco et de manques de vérifications du NISA.

Ces deux aspects de la catastrophe de Fukushima soulignent deux acceptions de la gestion des parties prenantes. La première consiste à la comprendre comme l'animation d'un dialogue optimisant la valeur attribuée à l'organisation par l'ensemble de ses parties prenantes (clients, populations, employés, fournisseurs, financiers...). La seconde approche s'intéresse à la manière dont les acteurs contrôlent leur conduite en fonction des conséquences qu'ils ont sur les parties prenantes de leur activité.

Nous entendons contribuer à développer cette seconde approche en étudiant le cas de la production d'une évaluation de sûreté relative aux Facteurs Organisationnels et Humains (FOH) dans le cadre de l'instruction d'un projet de démantèlement par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN).

I. Construire sa gestion des parties prenantes

Le présent article entend répondre aux questions de recherche suivantes : Comment des acteurs contribuant à une relation contrôleur/contrôlé mettent-ils concrètement en œuvre l'ironie ? Pour prendre en compte quelles parties prenantes (travailleurs, populations...) ? La théorie des parties prenantes (Freeman, 1984) peut être vue comme un moyen, en management stratégique, de penser le « travail aux frontières » (Pihel et Journée 2016, p.118).

1. Rorty et les parties prenantes : aller et retour

La théorie des parties prenantes est porteuse d'une conception inhabituelle de la stratégie. Selon elle, le stratège doit s'assurer que l'organisation qu'il dirige a une valeur optimale pour l'ensemble de ses parties prenantes, comme le montre la figure suivante.

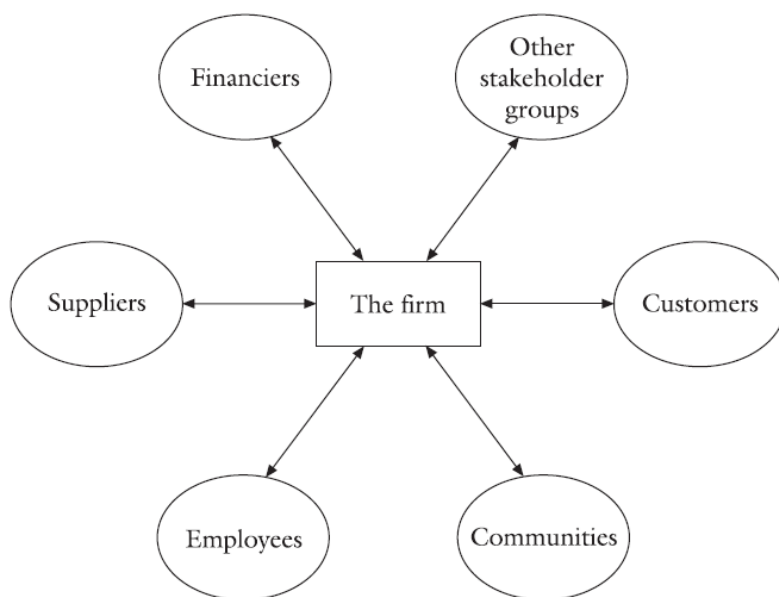


Figure 1 : Graphique des parties prenantes en étoile (Jones, Wicks & Freeman, 2017, p.20)

L'inspiration des travaux de Richard Rorty est décisive dans l'originalité de la théorie des parties prenantes en stratégie. Dans les théories classiques, l'objectif du dirigeant est de construire un récit ou une théorie autour de laquelle structurer l'action collective. Dans la théorie des parties prenantes, le dirigeant cherche plutôt à construire un espace où les intérêts de toutes les parties prenantes sont satisfaits. Selon Ghoshal (2005), les mauvaises pratiques de gestion viennent du simulacre de connaissance qu'apprennent à adopter les managers. Dans ce contexte, les travaux de Rorty aident à relativiser les connaissances en donnant le primat aux redescriptions (Freeman, 2004 ; Wicks & Freeman, 1998).

Si l'influence de Rorty sur la théorie des parties prenantes est décisive, elle reste assez peu visible car peu assumée par les chercheurs (mis à part Freeman). La plupart des travaux en gestion des parties prenantes considèrent que nous avons besoin de dépasser ses théories pour penser la manière dont la gestion des parties prenantes se connecte vraiment à l'expérience des parties prenantes (Shields, 2004). Ils montrent que le succès des interactions inter-organisationnelles repose sur la capacité des organisations à mener des enquêtes en commun (Kerveillant, 2017 ; Lorino et Mourey, 2013 ; Mourey, 2018). Même Maier (2015) reste Deweyien dans la mesure où il fait plus de place à la conversation avec les parties prenantes qu'à l'activité d'ironie.

La littérature en gestion des parties prenantes n'a tiré qu'un profit partiel des travaux de Rorty. Pour lui, l'enjeu est de comprendre la manière dont chacun organise son monologue intérieur, organisation dont les conséquences sont visibles *in fine* dans les pratiques

communicationnelles. L'approche de Rorty permet d'explorer un point aveugle de la théorie actuelle des parties prenantes : l'effort à fournir pour faire œuvre de solidarité.

Rorty (1993) définit la solidarité comme la remise en question par un acteur des intérêts l'empêchant d'intégrer le point de vue de ses interlocuteurs. Ces intérêts sont (A) le vocabulaire qu'il utilise, (B) sa manière de se constituer une identité, et (C) la société dans laquelle il vit. Ces intérêts sont des frontières que les individus, les groupes et les organisations ont besoin de dépasser pour être vraiment solidaires de leurs parties prenantes. L'ironie, l'objet de son ouvrage (Rorty, 1993), caractérise le processus par lequel tout acteur peut s'émanciper de ces frontières.

Le travail de Rorty montre que la solidarité requiert un effort, car l'ironie est une construction (elle n'apparaît pas spontanément) et qu'elle est formelle (elle n'est pas une dimension informelle des conversations). Il s'oppose en cela à la "gauche culturelle" (Rorty, 1998) qui consiste, pour les acteurs, à appliquer les connaissances des sciences humaines et sociales pour penser leurs interlocuteurs. Cette solidarité se limite à des thèmes et des spécialités connus et, du fait des interstices qu'elle néglige, crée le besoin d'un "homme fort" ; c'est-à-dire d'une solidarité imposée de manière autoritaire (qui ne fonctionne pas mieux).

2. Gérer les parties prenantes des risques

Par rapport aux frontières, Minvielle (2006) montre que le terme même de « partie prenante » est un objet-frontière permettant de tracer et de critiquer les modalités de sélection et de dialogue avec les parties prenantes. Très largement, la gestion des parties prenantes a déjà des applications dans le domaine des organisations publiques. Freeman et col. (2010) montrent que la théorie des parties prenantes trouve des applications dans les politiques et l'administration publiques, et dans le contexte des politiques environnementales.

Pour les Organisations à Haute Fiabilité (HRO), dont les erreurs peuvent avoir des conséquences catastrophiques, la gestion des parties prenantes est également un enjeu, quoique pour des raisons différentes. Perrow (1999) souligne l'importance de réaliser une gestion de toutes les parties prenantes des risques. Les dispositifs et les assemblées d'experts techniques ne suffisent plus ; pour rester des HRO, ces organisations ont besoin cultiver une ouverture à toutes les organisations et tous les acteurs touchés par les risques.

Pour assurer leur rôle de dispositif de gouvernance des risques, et éviter d'établir un terrain propice à une catastrophe telle que celle de Fukushima (Kushida, 2014 ; Marsden, 2019), les relations contrôleur/contrôlé ont besoin de faire preuve d'ironie. Les frontières que les acteurs

des relations contrôleur/contrôlé doivent dépasser (Rorty, 1993) prennent la forme (A) de la concordance présumée entre le vocabulaire des experts et la réalité des risques, (B) du récit que les acteurs font de leur activité, et (C) de l'hypothèse que l'existence d'organisations de contrôle et d'expertise va de soi.

Les échanges entre les acteurs de la gouvernance des organisations à haut risque sont cadrés par leur contexte langagier, par les vocabulaires qui ont été construits historiquement dans ces contextes de gouvernance (A). Considérer que ces vocabulaires sont la bonne manière de verbaliser les risques, et que les formulations alternatives sont illégitimes voire dangereuses, fait courir le risque d'oublier certaines parties prenantes des risques.

De plus (B), chaque organisation se trouve encadrée dans son contexte institutionnel qui la construit, dans lequel elle essaie de se construire une identité en redécrivant son contexte. Le risque est de ne pas prendre en compte les parties prenantes en s'investissant exclusivement dans l'histoire que l'organisation se raconte d'elle-même et de son contexte.

Enfin (C), nous observons avec Rorty que les organisations à risque et leurs régulateurs tendent à s'appuyer sur des fondements anhistoriques pour justifier leur existence collective. Leurs parties prenantes ne participant pas à leur dynamique collective peuvent avoir des difficultés à percevoir les actions de chacun et à adhérer *en soi* à l'existence des relations contrôleur/contrôlé.

Nous étudions en particulier comment des experts FOH participants à une relation contrôleur/contrôlé construisent leur ironie relative aux points (A), (B) et (C), en nous intéressant en particulier à l'utilisation que les acteurs de terrain font des relations intertextuelles.

3. L'intertextualité : un processus organisant

Chez Rorty (1993), la solidarité requiert un effort, car l'ironie est une construction et qu'elle est formelle. Pour tracer la manière dont cet effort est fourni par les acteurs de terrain, nous nous appuyons sur l'intertextualité. Trois conceptions de l'intertextualité nous intéressent : les relations entre textes comme formant un univers langagier à la base des interprétations, les relations formelles entre textes, et les relations entre textes construisant l'imaginaire formant la volonté d'écrire.

Pour ce qui est de la manière dont l'intertextualité forme un cadre d'interprétation, nous nous appuyons sur les travaux de Rifaterre. Dans les organisations, nous retrouvons ce type d'intertextualité dans certaines procédures, quand celles-ci s'inspirent d'autres dans leur

format sans les reproduire. Detchessahar et Journé (2007) montrent comment les outils de gestion sont utilisés de manière consonante ou dissonante vis-à-vis de leur usage théorique en fonction de l'"effet de lecture" produit par l'intertextualité.

L'intertextualité en tant que relations formelles entre textes a été plutôt étudiée par des collègues anglo-saxons (Keenoy et Oswick, 2004). Voici les catégories qu'ils développent :

- Intertextualité : présence d'un texte dans un autre, sous forme de citation par exemple,
- Métatextualité : relation de commentaire entre un texte et un autre, souvent en le citant,
- Paratextualité : textes entourant un autre texte, par exemple les critiques et leurs réponses,
- Architextualité : textes ayant l'effet de normes sur d'autres textes, par exemple les "canons",
- Hypertextualité : présence explicite d'un texte dans un autre, mais en modifié, par ex. le pastiche.

À partir de ces catégories, Kuhn (2008) théorise la manière dont les interactions entre les pratiques textuelles des acteurs forment les organisations.

Enfin, l'intertextualité est aussi pensée comme la source d'un imaginaire formant la volonté d'écrire de nouveaux textes, identifiée par Foucault (1967). Pour Foucault, c'est dans l'imaginaire formé dans l'entre-deux de sa lecture de textes passés que Flaubert a trouvé la volonté d'écrire. Dans les organisations, de nombreux textes formels tels que les procédures et les contrats de sous-traitance s'inscrivent dans la continuité de vastes ensembles d'accords informels passés entre différents acteurs.

II. Méthodologie de cette recherche

1. Présentation du terrain

Le cas étudié porte sur l'évaluation de la démonstration de sûreté accompagnant une demande de démantèlement de trois Installations Nucléaires de Base (INB) de la filière aval du cycle du combustible. La figure suivante représente les phases du dialogue technique dans ce cas.

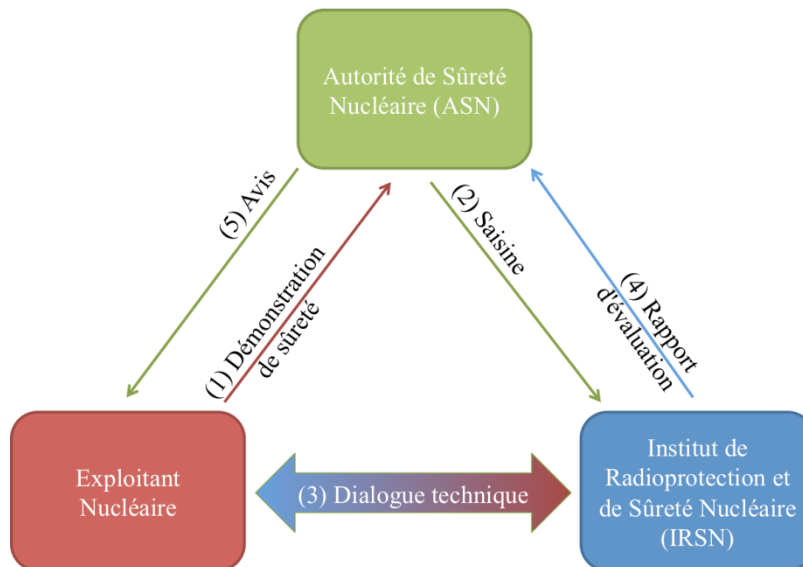


Figure 2 : Dialogue technique de démonstration de sûreté

Les documents de démonstration de sûreté sont envoyés à l'ASN en novembre-décembre 2009. L'autorité envoie sa saisine à l'IRSN fin février 2010, suite à laquelle le "dialogue technique" commence. La figure 3 présente de manière simplifiée la structure temporaire adoptée pour l'évaluation du dossier à l'IRSN.

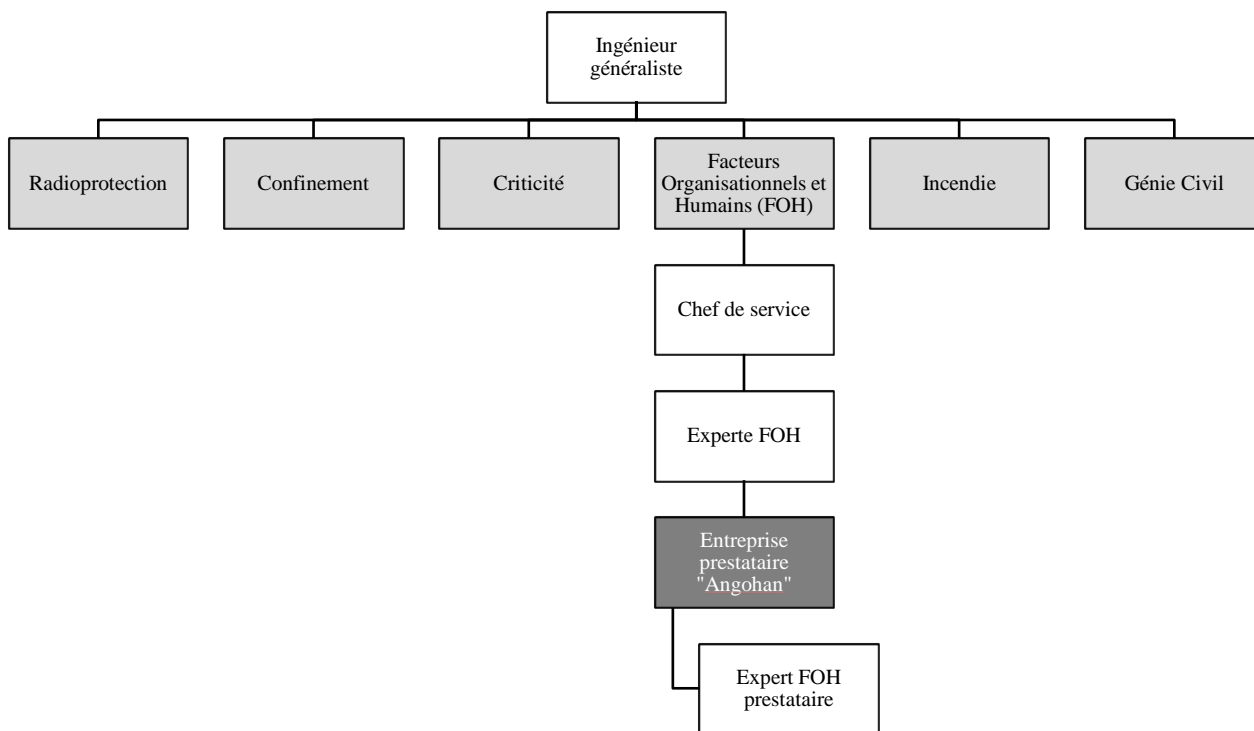


Figure 3 : Structure temporaire pour l'évaluation du dossier à l'IRSN

Le généraliste en charge du dossier rédige une "sollicitation d'une contribution" à destination du service spécialiste des FOH, appelé "SEFH", le 18 mai 2010. L'experte FOH fait appel à un prestataire expert en FOH, de l'entreprise Angohan¹. Ils élaborent un questionnaire, demandant à l'exploitant des éléments documentaires supplémentaires, complétés d'une immersion où ils réalisent des entretiens auprès d'une vingtaine de personnes (et du suivi d'activité sur quatre chantiers). Après relecture du chef de service, l'experte FOH transmet sa contribution au généraliste le 21 décembre 2010. La réunion préparatoire a lieu le 11 février 2011, et le rapport final de l'IRSN est transmis à l'ASN le 21 mars 2011. En conclusion, le Groupe Permanent d'experts pour les laboratoires et Usines (GPU) se réunit le 23 mars 2011 pour prendre les décisions qui conviennent pour ce cas de démantèlement, et l'avis de l'ASN est rendu le 20 avril 2011.

2. Méthode de collecte des données

Pour reconstituer le travail d'élaboration du rapport d'évaluation de sûreté, nous nous sommes principalement appuyés sur une collecte de traces écrites. L'enquête a commencé par la consultation de la version finale du document à partir des archives papier du service

¹ Les noms des organisations ont été anonymisés autant que possible.

spécialiste des FOH. Elles nous ont permis d'établir des questions pour un entretien avec l'experte FOH et le chef du bureau d'experts à l'époque du dossier. L'experte FOH nous a ensuite communiqué l'intégralité de ses archives numériques de l'instruction. Les données collectées sont présentées au tableau suivant.

Site	Objectif	Objet	Personne(s)	Modalités	Quantité	Volume/Qualité
IRSN	Comprendre le processus d'élaboration du document	Processus global de l'évaluation et de l'instruction des FOH	Chef du bureau d'experts et experte FOH	Entretiens enregistrés et retranscrits	1 entretien, 1h40	30 pages
		Activités d'instruction des FOH	Experte FOH		1 entretien, 2h15	2 pages de notes et 40 pages de retranscription
		Activité du généraliste	Deux généralistes		1 entretien, 1h10	24 pages (+6p. de notes)
	Documents relatifs à l'instruction des Facteurs Organisationnels et Humains (FOH)	Experte FOH	Collectes de documents	351 documents	39 mails, 31 courriers, 16 CR de réunion, 185 documents exploitant, 3 CR d'entretien, 6 rapports prestataires, 22 écrits experte FOH, 19 diaporamas, 11 documents officiels IRSN, 19 autres	
Comprendre les résultats de l'élaboration du document	Rapport final de l'IRSN	Chef du bureau d'experts FOH, interlocuteur chaire		2 documents	102 pages (doc. principal) et 65 pages (annexes)	
Exploitant	Comprendre le contexte de la production du document	Documents de démonstration de sûreté de l'exploitant	Généralistes et interlocuteur exploitant à la chaire		4 documents	488 pages, 644 pages, 497 pages et 589 pages
Total					357 documents (9099p.) et 3 entretiens (5h05, 102p.)	

Tableau 1 : Ensemble de données collectées

Nous avons déterminé les personnes à rencontrer et nous avons construit nos grilles d'entretien suite à l'analyse des documents et de l'intertextualité du corpus. Celui-ci étant complet et le dossier ancien, nous avons fait le choix de nous reposer essentiellement sur les documents. Nous avons rencontré une seconde fois l'experte FOH pour réfuter, confirmer et préciser nos interprétations ; et nous avons rencontré le généraliste en entretien.

3. Technique d'analyse des données

Nous nous sommes essentiellement fondés sur une analyse de l'intertextualité, assistée par le logiciel de visualisation Cytoscape. Nous avons commencé par classer les documents par catégories (Bowen, 2009). Nous avons ensuite procédé à une cartographie de leur intertextualité en catégorisant les relations entre documents de manière émergente, à la lecture des textes (Corbin et Strauss, 2015). Concrètement, nous avons procédé dans cet ordre :

- a) intégration des 39 mails, reliés par leurs relations d'"antécédent" afin de reconstituer la chronologie de l'instruction,
- b) quand applicable, modification des relations d'"antécédent" entre mails en "réponse", "suite" ou "transmis",

- c) intégration des pièces jointes des mails et des documents référencés dans les mails,
- d) intégration des écrits intermédiaires FOH et des dossiers créés par l'experte FOH (par exemple pour contenir d'autres documents de l'exploitant que ceux envoyés par mail),
- e) intégration des comptes-rendus d'immersion des experts FOH,
- f) intégration des documents de travail liés au rapport final IRSN et à la réunion du GPU.

Cette construction débouche sur le réseau présenté à la figure suivante, qui n'a pas d'autre objectif que de nous servir d'aide-mémoire pour l'analyse des données. Nous avons ainsi pu identifier le plus rigoureusement possible, au cas par cas, les relations entre documents, sans nous encombrer l'esprit des relations que nous avons précédemment identifiées.

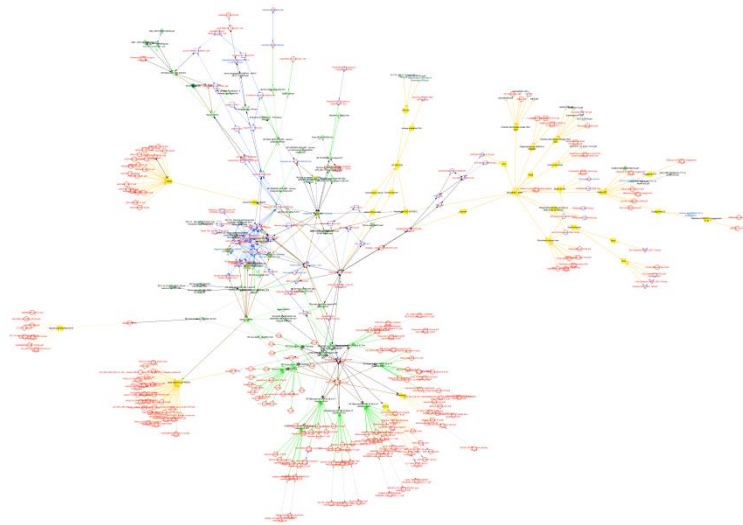


Figure 4 : Cartographie de l'intertextualité du corpus produite sous Cytoscape

Les catégories de relations entre documents, présentées au tableau suivant, ont d'abord été définies pour leur pertinence pratique, suite à laquelle nous les avons associées à des références théoriques.

Catégorie	Théorie	
Référence : document cité dans un autre document	Intertextualité	Relations formelles entre textes (Keenoy et Oswick, 2004)
Éléments : document dont des éléments sont tirés d'un autre document	Métatextualité	
Réponse : mail rédigé en réponse à un mail précédent		
Pièce jointe : document joint à un mail	Paratextualité	
Duplicata : document qui est une copie d'un autre document		
Cadrage : document définissant par avance le contenu ou la forme d'un autre document	Architextualité	
Développé : document dont le contenu développe le contenu d'un autre	Hypertextualité	
Version : document dont le contenu est une réécriture de celui d'un autre		
Antécédent : liens entre mails pour fil rouge, identifié par les dates	Univers langagier à la base des interprétations	
Contenu : relation entre un dossier et les documents qu'il contient	(Detchessahar et Journée, 2007)	
Concaténation : opération du chercheur, documents assemblés par date à défaut de dossier commun formellement présent dans l'archive		
Suite : mail faisant suite à un sujet amorcé dans un mail précédent	Imaginaire formant la volonté d'écrire	
Transmis : mail "forwardé" à une tierce personne	(Foucault, 1967)	
Écho : document ayant une influence claire sur un autre, sans référence formelle		

Tableau 2 : Catégories de relations intertextuelles et théories associées

L'usage que nous avons fait du logiciel dépasse largement la cartographie statique restituée à la figure 4. Il nous a servi à agencer par nous-mêmes la position des objets, nous permettant de visualiser de différentes manières l'intertextualité du corpus et de situer les documents dans le contexte des autres documents avec lesquels ils sont en relation. Notre analyse se présente alors sous la forme d'un "récit du terrain", portant sur la gestion des frontières à l'aide de différentes formes d'intertextualité (Van Maanen, 1988).

III. Gérer les parties prenantes par l'intertextualité

La figure suivante présente les parties prenantes gérées par les enquêteurs FOH. Les intra-organisationnelles sont présentées en rouge et les inter-organisationnelles en vert.

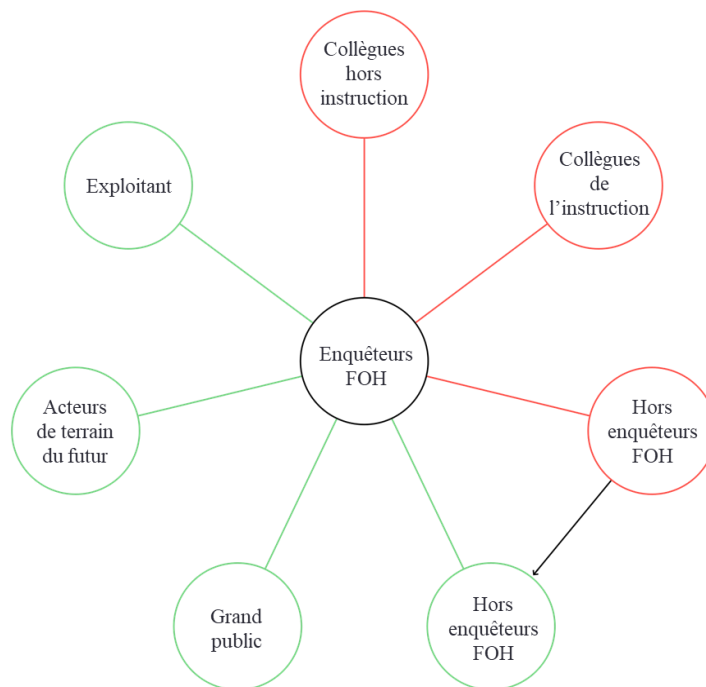


Figure 5 : Les enquêteurs FOH et leurs parties prenantes

Dans leur ensemble, nos résultats suggèrent que les relations entre textes ne sont pas plutôt destinées à la gestion des frontières intra- ou inter-organisationnelles. Nous observons en revanche que la frontière du soi est privilégiée pour les parties prenantes inter-organisationnelles, alors que pour les parties prenantes intra-organisationnelles c'est la frontière de la communauté qui est privilégiée.

1. Parties prenantes inter-organisationnelles

Lorsqu'ils gèrent les parties prenantes extérieures à l'IRSN, les enquêteurs FOH se préparent à justifier leur conduite à l'aulne de ce que leur contexte leur prescrit et de ce qu'eux-mêmes ont vécu comme des intérêts à défendre.

a. Le grand public

En regard du grand public, les enquêteurs ont surtout besoin de justifier leur "façon d'être" et de justifier historiquement l'existence de leur communauté.

Frontière du soi

Cinq relations intertextuelles aident les enquêteurs FOH à dépasser leur frontière avec le grand public générée par leur manière d'être. La première est la relation de cadrage entre la

"fiche de conduite de l'instruction" et d'autres documents. La fiche reprend les principaux questionnements liés aux FOH, que le questionnaire développe, et repris dans le contrat Angohan, et qui déterminent le contenu de la contribution FOH dans ses différentes versions. Cette relation de cadrage explique la cohérence entre les thématiques abordées par la spécialité FOH. Elle pourrait aider des acteurs du grand public à apprécier la contribution des enquêteurs FOH grâce au rôle qui leur est attribué dans l'instruction.

La seconde relation intertextuelle à aider à passer la frontière avec le grand public est l'ensemble des "antécédents". Ces relations entre mails participent à la formation du cadre d'interprétation des experts FOH. En restituant l'historique des échanges, elles restituent à la fois la manière dont l'enquête des experts est contrainte par le dialogue technique et comment les experts parviennent à faire dire des choses originales et intéressantes à leur spécialité. Les relations d'antécédents peuvent ainsi aider le grand public à comprendre le positionnement de la spécialité dans l'instruction globale.

Les enquêteurs FOH s'aident aussi des pièces jointes pour dépasser la frontière avec le grand public causée par leur façon d'être. Dans les pièces jointes, c'est la relation inverse qui nous intéresse : le fait que le mail est un texte d'accompagnement du ou des documents qu'ils servent à communiquer. Les mails accompagnant les documents communiqués en interne situent ces documents dans le contexte de l'évaluation de sûreté globale et celui des FOH en particulier. Ces mails permettent ainsi de discerner, dans les documents, l'historique du positionnement de l'IRSN vis-à-vis des éléments de preuve apportés par l'exploitant. En montrant ainsi comment l'IRSN a construit son indépendance et sa compétence, ils participent à la gestion du grand public.

La quatrième relation aidant les experts FOH à dépasser la contingence du soi les séparant du grand public est l'ensemble des duplicatas de documents internes faits par l'experte FOH. Nous trouvons deux duplicatas de l'avis issu de la précédente instruction (2008), un duplicata de la contribution FOH et du courrier qui l'accompagne, et un duplicata du rapport final de l'IRSN. Ces documents en doublon montrent l'enracinement de l'évaluation de sûreté dans un contexte plus large. Ils participent ainsi à prise en charge des acteurs du grand public, extérieurs à l'IRSN et à son contexte institutionnel qui contribue à construire son identité.

Enfin, les enquêteurs FOH dépassent la contingence du soi entre eux et le grand public grâce à deux corpus de dossiers "virtuels". Ces dossiers réalisés par nous (rassemblant des documents stockés en vrac), contiennent 18 documents de l'exploitant à eux deux. Ces relations

contribuent à la prise en charge du grand public en contextualisant l'analyse des experts FOH par les documents que l'exploitant leur a fait parvenir.

Frontière de la communauté

Les enquêteurs doivent aussi dépasser la contingence de la communauté formant une frontière entre eux et le grand public. Les premières relations à contribuer au management de la contingence de la communauté sont les mails rédigés pour faire suite à un sujet précédemment abordé dans un autre mail. Nous trouvons une première suite entre un mail envoyé par les experts FOH pour synthétiser leurs demandes aux acteurs de l'exploitant (documents et entretiens) et d'une part (1) certains des mails utilisés par l'exploitant pour envoyer des documents en réponse au questionnaire et (2) un mail de l'expert prestataire précisant les horaires exacts d'une série d'entretiens chez l'exploitant. Ces relations de suite entre mails précisent les initiatives prises par chaque organisation (exploitant, IRSN et son prestataire) dans le dialogue participant à la collecte des éléments de preuve supplémentaires. Elles pourraient justifier les rôles joués par chaque organisation à des acteurs du grand public qui ne les approuveraient pas *en soi*.

Une suite de relations "d'écho" expliquent comment les acteurs construisent leur volonté d'écrire des textes. Nous trouvons une suite d'échos entre (1) un document présentant les premiers engagements de l'exploitant à la suite des recommandations de l'IRSN, (2) un document de l'exploitant postérieur à cette réunion et présentant sous forme de fiches les recommandations de l'IRSN et les engagements de l'exploitant, et (3) la lettre de l'exploitant synthétisant ses engagements. Ces relations d'écho aident à comprendre d'où l'exploitant tire sa volonté d'écrire ses engagements. Celle-ci provient d'abord des recommandations de l'IRSN, puis de la mise en discussion de ses premiers engagements à la réunion préparatoire avec l'IRSN, et enfin de la stabilisation des engagements au sein de son organisation. Ces relations d'écho contribuent à gérer les acteurs du grand public ne percevant pas que les engagements de l'exploitant sont le fruit du dialogue entre celui-ci et l'IRSN.

La dernière relation entre textes aidant à passer la frontière avec le grand public est l'ensemble de versions du rapport final de l'IRSN. Il y a d'abord deux versions différentes du rapport, présentant déjà des éléments rédigés (datés du 13 et du 31 janvier 2011). À partir de la seconde version, les documents se scindent en (1) le rapport et (2) les annexes du rapport, dont nous trouvons trois versions successives (4 février, 4 et 21 mars), ce qui fait six documents au total. Ces versions participent à la prise en charge des acteurs du grand public susceptibles de remettre en cause le travail de réflexion global nécessaire à l'évaluation de la

démonstration de sûreté. Les versions montrent en effet que la rédaction du rapport de l'IRSN a impliqué un peu plus de deux mois de travail au moins, sur une période contenant la réunion préparatoire où les recommandations de l'IRSN sont précisées.

Frontière du langage

C'est l'exploitant qui se charge de gérer la frontière avec le grand public formée par le langage utilisé pendant l'instruction. Il fait une référence répétée au questionnaire rédigé par les experts FOH dans ses envois papier et numériques des documents complémentaires. Dans ses réponses écrites au questionnaire, l'exploitant cherche à apporter tous les éléments demandés sans se mettre en danger en donnant trop d'informations. Par ses références formelles, il souligne que l'ensemble de documents qu'il fait parvenir à l'IRSN est orienté par les questions formulées par les experts FOH. L'exploitant gère ainsi le grand public. Celui-ci pourrait vouloir voir d'autres éléments communiqués par l'exploitant à l'IRSN au sujet de l'organisation future, mais elles ne correspondent pas aux formulations des experts FOH.

b. Les acteurs de terrain du futur

Dans le cas des acteurs de terrain du futur, la frontière du langage est bien plus présente, car elle est susceptible d'agir sur la mise en œuvre des opérations futures.

Frontière du langage

La première relation entre textes permettant aux enquêteurs FOH de passer la frontière du langage est une relation de réponse entre mails. Celle-ci relie deux mails. Le premier est relatif à l'organisation de la "réunion d'avancement interne" animée par le généraliste (rassemblant tous les spécialistes). L'experte FOH lui écrit le second individuellement en réponse pour lui demander comment avance la relecture du rapport final. Celui-ci implique une réécriture substantielle de la contribution FOH, qu'elle voudrait relire, mais ses disponibilités ne sont pas idéales. Le lien de réponse entre les deux mails met sa question en relation au travail d'organisation réalisé par le généraliste. Ce lien souligne que l'organisation de l'instruction fait courir un risque de perte de richesse dans le vocabulaire employé par l'IRSN pour verbaliser les risques liés aux FOH. Il participe ainsi à la gestion des parties prenantes relatives à ces risques, sur le terrain, dont le travail est susceptible d'être impacté par l'appauvrissement du vocabulaire de l'instruction des FOH.

La seconde relation intertextuelle à prendre en charge la contingence du vocabulaire est celle où les documents internes de l'IRSN reprennent des éléments les uns des autres. Des éléments de la demande interne du généraliste à destination des experts FOH sont repris dans le contrat Angohan, dans le compte-rendu de la réunion de lancement interne et dans la fiche de suivi

d'instruction. Des éléments de cette fiche sont repris dans le projet de rapport final d'instruction. En construisant la continuité du vocabulaire mobilisé pour verbaliser l'organisation de l'instruction, ils prennent en compte les futurs acteurs du futur chantier de démantèlement. Ils risquent d'interpréter le décalage entre leur vocabulaire et celui de l'instruction comme une preuve d'aveuglement des contrôleurs.

Frontière du soi

Deux relations intertextuelles aident les enquêteurs à passer la frontière formée par leur façon d'être. La première est constituée de deux documents cadrant l'élaboration d'autres documents en formulant des demandes. La demande interne du généraliste aux experts FOH détermine la structure des premiers écrits des experts FOH (jusqu'à deux mois) et celle du diaporama produit par l'experte pour restituer l'instruction FOH au GPU. Un mail de demande rédigé par le prestataire FOH à destination de l'exploitant spécifie des documents et des personnes que les experts ont besoin de voir en entretien. Ce mail cadre l'ensemble de documents envoyés par l'exploitant en réponse, ainsi que les comptes-rendus des entretiens avec les personnes demandées. Dans les deux cas, la relation de cadrage permet de reconstruire l'origine de l'orientation prise par les textes qui ont suivi : les écrits FOH d'un côté et des éléments empiriques de l'exploitant de l'autre. Cette relation permet de prendre en compte les futurs acteurs du démantèlement, qui pourraient voir ces écrits comme résultants uniquement de l'intention des acteurs (enquêteurs FOH d'une part et exploitant d'autre part).

La seconde relation à aider la gestion de la contingence du soi est l'ensemble des relations de "contenu". L'experte a réalisé un ensemble de dossiers hiérarchisés contenant chacun 3 à 8 documents concernant la précédente instruction menée sur la même installation en 2008 et qui ne donnait lieu qu'à un avis (au lieu d'un rapport). L'experte FOH a également fait un dossier pour regrouper les documents qu'elle a envoyés à son prestataire, relatifs aux Règles Générales de Surveillance et d'Entretien (RGSE, des règles générales importantes à connaître pour bien évaluer la sûreté). Enfin, l'experte a fait deux dossiers contenant des documents transmis par l'exploitant. Toutes ces relations, participant à la formation du cadre d'interprétation des enquêteurs FOH, contextualisent leur analyse. Les acteurs de terrain du futur pourraient voir dans l'analyse des enquêteurs FOH le résultat d'un investissement exclusif de leur part dans l'histoire que l'IRSN se raconte de lui-même et de son contexte institutionnel.

Frontière de la communauté

La relation entre textes aidant à prendre en charge la frontière formée par les différences de communautés est une suite de mails. Celle-ci commence par la transmission du projet de rapport par le généraliste à destination des spécialistes sollicités pour l'instruction. L'experte FOH échange ensuite une série de mails avec lui au sujet de la place des FOH dans le rapport final (le généraliste a donné à la spécialité une place qui ne convient pas à l'experte). Suite à ces mails, l'experte FOH envoie un mail à son prestataire afin de définir des dates de réunion pour mettre au point des premières versions de la contribution FOH, en lui rappelant l'enjeu (1) de donner matière à réflexion au généraliste et (2) de convaincre son chef de bureau. La suite de mail est achevée par l'envoi de la contribution FOH par le chef de bureau au généraliste. Cette suite de mail dans son ensemble matérialise la manière dont ont été pris en compte les risques relatifs aux facteurs organisationnels et humains. La suite de mail participe ainsi à la prise en charge des futurs acteurs du chantier de démantèlement, l'une des principales parties prenantes des risques relatifs aux FOH. Au cas où ces acteurs pourraient ne pas approuver le résultat des interactions informelles entre collaborateurs de l'IRSN, la suite de mails leur permettrait au moins de se faire une raison.

c. L'exploitant

L'exploitant prend lui-même en charge ses parties prenantes que sont les enquêteurs FOH en recourant à l'usage de pièces jointes. Elles lui permettent de prendre en charge la frontière formée par leurs différentes façons d'être. L'exploitant fait parvenir ses documents aux experts FOH en 9 mails, rassemblés par thématiques du questionnaire. Ces mails fournissent des textes d'accompagnement pour les 70 documents que l'exploitant envoie dans un intervalle de quelques dizaines de minutes. Ils permettent aux experts FOH de s'orienter dans les documents qui leur sont communiqués. Grâce aux mails d'accompagnement, les spécialistes FOH peuvent constater que son choix de documents est enraciné dans un contexte qui prescrit son action.

2. Parties prenantes intra-organisationnelles

Dans leur prise en charge des parties prenantes au sein de l'IRSN, les enquêteurs FOH préparent des éléments de justification relatifs à leur activité et à sa pertinence dans l'instruction globale, bien que la spécialité des FOH soit matérialisée dans l'organisation de l'IRSN par l'existence d'un bureau autonome.

a. Les collègues hors instruction

La frontière prise en charge par les experts FOH avec leurs collègues de l'IRSN hors instruction est formée par leur différence de communauté. La première relation intertextuelle à la prendre en charge est un ensemble de trois suites de mail, relatives à trois réunions : la réunion d'avancement interne, la réunion préparatoire et la réunion de GPU. Chacune fait l'objet d'un premier mail, suivi d'un autre qui rebondit sur un sujet associé à ces réunions : précision de la date de la réunion d'avancement interne, modification des recommandations de l'IRSN suite à la réunion préparatoire, et partage du support de présentation final de l'IRSN pour le GPU. Ces trois mails de suite sont rédigés par le généraliste, qui articule l'apport des différentes spécialités. Les relations de suite de mails précisent le rôle pivot du généraliste dans l'instruction. Les personnes de l'IRSN extérieures à l'organisation de cette instruction pourraient ne pas comprendre ce rôle pivot.

La même frontière est aussi prise en charge par des échos de la contribution FOH envoyée au généraliste que l'on retrouve dans son projet de rapport destiné à la réunion préparatoire. Formellement, nous retrouvons les recommandations et l'analyse écrite par les experts, bien que découpée et répartie à deux endroits (dans la présentation du contexte et dans l'analyse de sûreté). Ces échos soulignent que la contribution FOH, issue de l'enquête des experts, contribue à la formation de la volonté collective² des acteurs de l'IRSN d'écrire les recommandations relatives aux FOH. Les collègues de l'IRSN ne participant pas à cette instruction pourraient *a priori* ne pas comprendre l'utilité de faire appel aux spécialistes FOH. Les échos entre la contribution FOH et le projet de rapport final en montrent l'utilité concrète.

b. Les collègues de l'instruction

Contribuant à une même communauté avec leurs collègues directs, les enquêteurs FOH préparent des éléments de justification relatifs aux mots qu'ils utilisent et resituant leur action et leurs initiatives dans le contexte de l'instruction.

Frontière du langage

Les enquêteurs dépassent la frontière du langage existante entre eux et leurs collègues de l'instruction de deux manières. Ils utilisent d'abord des références formelles à d'autres textes. Il est d'usage, dans la communication interne papier, de citer les principaux documents passés. Cette pratique est parfois présente dans les mails. La référence à des documents internes de l'IRSN, et parfois à des documents de l'exploitant, permet de contextualiser

² Cette volonté n'est pas vécue de la même manière par tous, en témoigne le conflit entre l'experte et le généraliste au sujet du positionnement de la spécialité dans le rapport d'évaluation.

l'objet de la communication. Elle permet aux enquêteurs FOH de rendre intelligible, ou au moins explicable, le vocabulaire qu'ils utilisent. La citation de documents passés leur permet de gérer les collègues de l'instruction ne partageant pas leur vocabulaire.

Les spécialistes FOH se servent des reprises pour prendre en charge les mêmes collègues. Les reprises sont nombreuses entre les comptes-rendus d'immersion (réalisés par l'expert FOH d'Angohan ou par l'experte FOH de l'IRSN) et le développement écrit de l'analyse FOH. Nous retrouvons en effet des éléments dans l'écrit d'analyse développé par le prestataire pour l'experte FOH, dans les différents écrits de travail de l'experte FOH, dans son diaporama de présentation de son analyse aux acteurs de l'exploitant, dans sa contribution finale à destination du généraliste, et dans l'article académique produit après l'instruction. Les experts FOH assurent une continuité dans le vocabulaire utilisé pour analyser les FOH en prenant appui sur leurs données de terrain. Ils gèrent les collègues de l'instruction, qui pourraient ne pas partager le vocabulaire des FOH, en se donnant les moyens de le justifier par des éléments concrets.

Frontière du soi

La frontière formée par les multiples façons d'être des collègues de l'instruction est prise en charge tantôt par l'exploitant tantôt par les enquêteurs FOH. L'exploitant cadre son envoi de documents par un courrier papier. Il le fait parvenir en accompagnement de ses documents complémentaires au format papier, et ce courrier détermine le contenu et la structure des mails qui sont envoyés à l'experte FOH pour envoyer les documents au format numérique. Ce courrier est lui-même cadré par le questionnaire élaboré par les experts FOH. Ce cadrage en poupées gigognes participe à la gestion des collègues participant à l'instruction mais pas à la mise en discussion des FOH. Ils pourraient voir l'envoi de documents comme résultant uniquement de la volonté de l'exploitant, en oubliant contexte dans lequel il s'inscrit.

La même frontière est prise en charge par les spécialistes FOH par la production de duplicatas. L'experte FOH fait des copies de certains documents numériques envoyés par l'exploitant, tel que l'organigramme de sa direction sûreté & environnement ou le diaporama synthétisant la démarche de formation développée par l'exploitant. Les doublons soulignent l'attention particulière que ces documents ont reçue de la part de l'experte FOH parmi les documents de l'exploitant. Ils permettent de comprendre comment l'instruction d'éléments relatifs aux FOH a eu des inflexions, produites par l'experte, qui se traduisent *in fine* dans les recommandations FOH à destination de l'exploitant.

c. Ceux ne faisant pas partie des enquêteurs FOH

Les enquêteurs FOH prennent en charge les acteurs ne participant pas à l'enquête sur les FOH en se préparant à justifier la participation de leur spécialité par des éléments historiques.

Les enquêteurs passent d'abord la frontière du langage. Pour ce faire, ils recourent à des citations formelles. Le contrat Angohan (l'entreprise du prestataire FOH) est fréquemment cité formellement dans d'autres documents ; essentiellement des mails, mais aussi l'un des livrables et un document d'organisation de l'IRSN. Cette référence formelle au contrat permet de contextualiser la relation entre l'experte FOH et son prestataire par les accords formels qu'ils ont pris entre eux. Ces accords ont en effet des répercussions dans les interactions de travail entre l'experte FOH et son prestataire.

Frontière de la communauté

Les enquêteurs FOH prennent en charge de trois manières la frontière causée par la différence de communauté. Ils le font tout d'abord à l'aide d'un mail transmis. Il s'agit d'un mail que l'experte reçoit en début d'instruction de la part d'une collègue, elle aussi experte FOH. Ce mail renvoie à un article du Monde relatif à l'installation nucléaire faisant l'objet de la démonstration de sûreté actuellement évaluée, l'article informant que des déchets seraient mal stockés. L'experte FOH fait suivre le mail à son prestataire, en commentant que l'installation est publiquement exposée. En montrant qu'ils font collectivement une veille sur l'actualité des installations dont des démonstrations sont en cours d'évaluation, elle permet de comprendre comment se constitue l'imaginaire donnant aux experts la volonté d'écrire leurs recommandations.

Les enquêteurs FOH construisent leur volonté d'écrire des textes à l'aide de relations d'écho entre les documents transmis au prestataire FOH d'Angohan sur les RGSE et le contrat entre son entreprise et l'IRSN. Ces échos montrent que les éléments de l'exploitant relatifs au contrôle des sous-traitants sont structurants pour l'instruction des FOH. Ils participent à la gestion des parties prenantes extérieures à la communauté des experts FOH, en soulignant l'inflexion que font les experts face à ce cas précis.

Enfin, les enquêteurs FOH gèrent leurs collègues grâce aux relations d'échos entre les différentes versions de la contribution FOH et l'article écrit par l'experte et son prestataire dans une revue académique. Ces échos montrent que l'enquête menée par les experts s'inscrit non seulement dans un processus de production technique, mais également dans un processus de production scientifique. Cette production scientifique contribue par anticipation à la

formation de l'imaginaire donnant aux experts la volonté d'enquêter et d'écrire sur les risques relatifs aux FOH. Ces relations d'échos contribuent alors à la prise en charge des collègues de l'IRSN qui pourraient ne pas comprendre pourquoi la sensibilité des experts est éveillée par tel ou tel élément concret.

d. Les hors enquêteurs FOH : vers l'inter-organisationnel

De même que dans le point précédent, les enquêteurs FOH gèrent essentiellement les acteurs extérieurs à leur enquête en se préparant à des critiques visant leur manière de conduire leur enquête.

La première relation intertextuelle par laquelle les enquêteurs FOH gèrent les non-initiés aux FOH, dans l'IRSN et au-delà, est un trio de mails en réponse à des mails précédents. Ils aident à dépasser la frontière du langage et portent sur la relation contractuelle entre l'experte FOH et son prestataire. L'experte découvre qu'un livrable est attendu à la date où elle écrit le premier mail, et propose au prestataire de considérer les comptes-rendus de réunions et d'entretiens sur lesquels il travaille comme ce livrable. Par les mails suivants, ils déterminent les temporalités et modalités d'envoi de ces documents. À travers cette suite de trois mails, les experts FOH se donnent les moyens de retracer l'historique de la construction de leur vocabulaire, associant ces comptes-rendus à des livrables. En se dotant d'éléments de justification, ils gèrent les parties prenantes ne partageant pas ce vocabulaire.

Frontière de la communauté

La frontière essentielle entre les enquêteurs FOH et ceux moins rompus aux FOH, dans ou à l'extérieur de l'IRSN, est celle de la communauté. Les enquêteurs FOH la dépassent de quatre manières. La première relation entre textes utilisée est celle de "développé", liant entre eux les textes écrits par l'experte FOH pour construire son raisonnement. Une première relation part du premier jet de sommaire communiqué par le généraliste et trouve son développement dans le premier jet de sommaire de la contribution FOH élaborée par l'experte. Ce plan est développé par un document présentant une liste de demandes FOH à destination de l'exploitant, et par les diapositives utilisées par l'experte pour restituer son analyse aux acteurs de l'exploitant. Le rapport rédigé par Angohan est lui aussi développé par ces diapositives. Les écrits de travail de l'experte FOH, jusqu'à la version finale envoyée au généraliste, développent les demandes formulées précédemment. Enfin, les diapositives utilisées par l'experte FOH pour restituer son analyse à la réunion du GPU développent les diapositives de restitution aux acteurs de l'exploitant et la version finale de la contribution FOH. Cette suite de textes restitue la manière dont le raisonnement de l'experte s'est

construit. Ces éléments d'historicisation aident à prendre en charge les acteurs qui pourraient voir dans l'instruction des FOH un raisonnement *a priori* plutôt qu'une démarche inductive.

Les enquêteurs FOH prennent en charge la frontière de la communauté en utilisant les relations de version entre les productions de terrain des experts. Nous trouvons deux versions différentes d'un même compte-rendu d'entretien rédigé par l'experte FOH. Nous trouvons aussi une suite de trois versions d'un même compte-rendu de réunion technique chez l'exploitant, rédigé par le prestataire. Ces versions participent à la gestion des acteurs qui ne sauraient pas que la collecte de données en FOH requiert une immersion sur le terrain et un travail de réécriture de l'expérience vécue en immersion. Les multiples versions témoignent de l'énergie investie par les acteurs dans ce travail.

Une autre relation de version est située entre deux versions des diapositives utilisées par l'experte pour restituer son analyse aux acteurs de l'exploitant. Ces versions montrent que la construction de ces diapositives a demandé un réel travail de réflexion de la part de l'experte FOH. Elles participent à la gestion des acteurs de l'IRSN et au-delà qui pourraient croire qu'une restitution aux acteurs de l'exploitant n'est pas utile, en la justifiant par le travail fourni par l'experte FOH.

Enfin, les acteurs hors FOH sont pris en charge par trois versions successives de la contribution FOH rédigées par la spécialiste de l'IRSN (7 janvier 2011, 17 janvier 2011, 4 février 2011). Ces versions participent, en complément des relations de "développé", à la gestion des acteurs qui remettraient en cause le travail de réflexion qu'implique réellement une analyse FOH. Elles montrent que l'analyse a nécessité du travail de la part de l'experte, sur un temps d'un mois environ, pour arriver à la version pouvant être envoyée au généraliste.

IV. Explorer la face cachée de la gestion des parties prenantes

À l'issue de ces résultats, il apparaît que le "monologue intérieur" des organisations ne doit plus rester une *terra incognita* des recherches sur la gestion des parties prenantes. Il ne s'agit pas de revenir sur les 20 dernières années de développements théoriques fondés sur la métaphore du dialogue. Il s'agit de les prolonger par une attention accrue à la manière dont les acteurs dépassent les frontières (A) du vocabulaire qu'ils utilisent, (B) de leur manière de se constituer une identité, et (C) de la société dans laquelle ils vivent. Nous ne croyons pas qu'il faille ratatiner l'analyse sur l'activité interne de l'organisation. Comme le montre la différence entre la figure 1 (début de la revue de littérature) et la figure 5 (début des résultats), l'enjeu est

de comprendre comment des acteurs à la frontière de l'inter- et de l'intra-organisationnel (parfois appelés "boundary spanners" (Tushman, 1977)) organisent leur propre documentation pour gérer les parties prenantes de leur propre activité.

Nos résultats invitent à discuter la conception usuelle du management public (Laufer, 2000 ; Laufer & Burlaud, 1980), qui considère qu'il consiste à gérer la légitimité de l'organisation. En montrant que la gestion des parties prenantes inter-organisationnelles passe surtout par un dépassement de la frontière du soi (B) ; nos résultats suggèrent que le management du public consiste plutôt à gérer le risque de discrédit en montrant que l'on ne s'est laissé ni porter par son contexte ni aller à des décisions irréfléchies.

En montrant que la gestion des parties prenantes intra-organisationnelles passe plutôt par le dépassement de la frontière de la communauté (C), nos résultats amènent des pistes de réinterprétation des objets-frontières (Star, 2010) et des objets intermédiaires (Vinck, 2009). L'utilité de ces objets n'est peut-être pas seulement de permettre à des individus et des groupes de se comprendre et de se coordonner dans le temps et l'espace. Ils pourraient aussi servir à reconstruire les justifications historiques des organisations et des groupes.

Plus de recherches sont nécessaires, en particulier sur la question de l'intertextualité. Notre travail, en ne relevant pas de corrélation entre types d'intertextualité et types de partie prenante, pose la question davantage qu'il ne rejette formellement l'hypothèse. La relation relevée entre types d'intertextualité et types de frontières (Rorty, 1993) est à confirmer par d'autres recherches. Elle peut être issue de notre cas ou de notre lecture de Rorty.

Cet article présente en outre des indications méthodologiques pour l'analyse de l'intertextualité de corpus documentaires. Il apporte des catégories de relations intertextuelles pertinentes pour les terrains contemporains (usage des mails, rédaction de textes sur ordinateur...) et cohérentes avec la littérature relative à l'intertextualité. Il présente une double utilisation de Cytoscape afin de creuser les effets des relations intertextuelles : d'abord comme moyen de pousser un peu plus loin l'analyse documentaire (Bowen, 2009), puis comme un outil d'aide au chercheur pour dérouler son "récit du terrain" (Van Maanen, 1988).

Enfin, cet article invite les praticiens à limiter les démarches de standardisation des usages informatiques. Il montre en effet que les acteurs prennent en charge les parties prenantes de leur activité en s'appuyant sur une grande variété de supports, de types de textes, et de types de relations entre textes. Standardiser les pratiques informatiques fait courir le risque

d'empêcher ce bricolage, et de couper ses collaborateurs d'une partie de celles et ceux dont ils dépendent.

Bibliographie

Bowen, G. A. (2009). Document analysis as a qualitative research method. *Qualitative research journal*, 9(2), 27-40.

Corbin, J. & Strauss, A. L. (2015). *Basics of Qualitative Research*. Sage.

Freeman, R. E., Harrison, J. S., Wicks, A. C., Parmar, B. L., & De Colle, S. (2010). *Stakeholder theory: The state of the art*. Cambridge University Press.

Freeman, R. E. (2004). Book Review Essay: The Relevance of Richard Rorty to Management Research. *Academy of Management Review*, 29(1), 127-127.

Freeman, R. E. (1984). Stakeholder management: a strategic approach. *New York: Pitman*.

Ghoshal, S. (2005). Bad management theories are destroying good management practices. *Academy of Management learning & education*, 4(1), 75-91.

Jones, T. M., Wicks, A. C., & Freeman, R. E. (2017). Stakeholder theory: The state of the art. *The Blackwell guide to business ethics*, 17-37.

Kerveillant, M. (2017). *The role of the public in the French nuclear sector: The case of "local information commissions" (CLIs) for nuclear activities in the West of France* (Doctoral dissertation, Cergy-Pontoise, Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales).

Laufer, R., & Burlaud, A. (1980). *Management public*.

Laufer, R. (2000). Les institutions du management: légitimité, organisation et nouvelle rhétorique. *Les Nouvelles Fondations des sciences de gestion: éléments d'épistémologie de la recherche en management*, Paris, Vuibert, 45-82.

Lorino, P., & Mourey, D. (2013). The experience of time in the inter-organizing inquiry: A present thickened by dialog and situations. *Scandinavian Journal of Management*, 29(1), 48-62.

Keenoy, T., & Osrick, C. (2004). Organizing textscapes. *Organization Studies*, 25(1), 135-142.

- Kuhn, T. (2008). A communicative theory of the firm: Developing an alternative perspective on intra-organizational power and stakeholder relationships. *Organization studies*, 29(8-9), 1227-1254.
- Kushida, K. E. (2014). The Fukushima nuclear disaster and the democratic party of Japan: Leadership, structures, and information challenges during the crisis. *The Japanese Political Economy*, 40(1), 29-68.
- Maier, C. T. (2015). Public relations as humane conversation: Richard Rorty, stakeholder theory, and public relations practice. *Public Relations Inquiry*, 4(1), 25-39.
- Marsden, E. (2019). *La relation contrôleur-contrôlé dans les activités industrielles à risque: Recueil d'aide à la réflexion*. FonCSI.
- Minvielle, A. (2006). Les parties prenantes: un objet frontière. *Bonafous-ouche, M. y Pesqueux, Y.: Décider avec les parties prenantes. Approches d'une nouvelle théorie de la société civile. Paris: La Découverte*.
- Mourey, D. (2018). Coordination et coopération des supply chains - Un processus dialogique, créatif et résistible qui s'accomplit chemin faisant. *Revue Française de Gestion*, 44(277), 125-141.
- Perrow, C. (1999). Organizing to reduce the vulnerabilities of complexity. *Journal of contingencies and crisis management*, 7(3), 150-155.
- Pihel, L., & Journé, B. (2016). La «fabrique» du territoire: travail aux frontières. *Management Avenir*, (1), 115-119.
- Rolina, G. (2010). Prescrire la sûreté, négocier l'expertise. *Annales des Mines-Gerer et comprendre*, 46(3), 84-94.
- Rorty, R. (1993). *Contingence, ironie & solidarité*. A. Colin.
- Rorty, R. (1998). A Cultural Left. *Achieving Our Country : Leftist Thought in Twentieth-Century America, Cambridge, Harvard University Press*, 75-107.
- Shields, P. M. (2004). Classical pragmatism: Engaging practitioner experience. *Administration & Society*, 36(3), 351-361.
- Star, S. L. (2010). Ceci n'est pas un objet-frontière!. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4(1), 18-35.

Tushman, M. L. (1977). Special Boundary Roles in the Innovation Process. *Administrative Science Quarterly*, 587-605.

Van Maanen, J. (1988). *Tales of the field: On writing ethnography*. University of Chicago Press.

Vinck, D. (2009). De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3(1), 51-72.

Wicks, A. C., & Freeman, R. E. (1998). Organization studies and the new pragmatism: Positivism, anti-positivism, and the search for ethics. *Organization science*, 9(2), 123-140.